

**Résolution n° 2018-xx présentée par Eric Cornuz, au nom des Verts, Cosima Deluermoz pour le PDC, Elisa Dimopoulos pour les Socialistes, Myriam Girardet pour le MCG et Emile Hubert pour l'UDC, pour le soutien des autorités meyrinoises à la Grande Marche pour la Paix reliant Dehli à Genève en 2020 (Jai Jagat 2020)**

---

Vu la mise en place d'une plateforme internationale réunissant des personnes de tous horizons, sur tous les continents, qui a pour objectif de réunir et engager les différents peuples, de manière globale, concrète et durable en faveur de la paix ;

Vu le fait que cette initiative culminera par une marche en faveur de la Paix qui partira en 2019 de Dehli en Inde et terminera son parcours à Genève en 2020, le 21 septembre, Journée internationale de la Paix des Nations Unies ;

Vu le fait que Genève s'est distinguée par des actions visant à préserver la paix ou pour limiter le nombre de victimes (Conventions de Genève protégeant, lors des conflits armés, les civils, membres d'organisations humanitaires, blessés et prisonniers de guerre, ce dès 1864) ;

Vu le rôle de Genève, plate-forme mondiale des droits humains, qui accueille sur son territoire le deuxième siège de l'Organisation des Nations unies, mais également les sièges du Haut-Commissariat des Nations unies aux Droits de l'Homme et de nombreuses organisations gouvernementales et non-gouvernementales ;

Vu que la grande marche pour la Justice et la Paix s'inscrit non seulement dans la philosophie gandhienne, mais aussi dans le cadre des Objectifs du Développement Durable de l'ONU (ODD), objet de diverses réunions du 21 septembre au 2 octobre 2020 ;

Vu l'honneur fait au Canton de Genève d'être le point d'orgue d'une immense campagne internationale qui se conclura sur son territoire en octobre 2020 mais qui a d'ores et déjà commencé en Inde et dans divers points du globe ;

Vu la constitution progressive d'un réseau de communes européennes s'engageant à soutenir la campagne Jai Jagat 2020 ;

Vu le devoir et la responsabilité pour les autorités communales et cantonales d'assurer le meilleur accueil et la plus grande sécurité, sur son territoire, de toute initiative pacifique de portée internationale ;

Vu la portée symbolique d'un tel évènement ayant lieu sur le sol genevois ;

Vu la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;

Le Conseil municipal, dans sa séance du 16 octobre 2018,

## **D E C I D E**

### **PAR XX**

De demander au Conseil administratif à :

1. Faire partie du comité d'honneur et de soutien à la manifestation à Genève, à l'instar de plusieurs représentants de collectivité publiques et de membres du Grand Conseil genevois ;
2. Prêter son concours pour l'accueil des délégations de la marche de la Paix (Jai Jagat 2020), partie de Dehli en 2019, qui arrivera à Genève en septembre 2020, à l'occasion de la Journée internationale de la Paix des Nations unies ;
3. Soutenir la tenue des divers évènements qui auront lieu du 21 septembre au 2 octobre 2020 dans le cadre de cette manifestation ;
4. Faciliter, en concertation avec le Canton de Genève et les autres communes genevoises, la coordination et la répartition de l'hébergement des délégations qui seront présentes à l'occasion de cet évènement ;
5. Informer la population de l'existence des 17 objectifs du développement durable (ODD) des Nations Unies dans la cadre de son Agenda 2030, de cette marche mondiale dans les manifestations communales habituelles, ou créées spécifiquement pour cette occasion par la commune ou la société civile entre septembre 2019 et septembre 2020.
6. Inviter la population meyrinoise à accueillir « chez l'habitant » 100 marcheurs et marcheuses, et à assurer leur accueil dans les structures de la Protection Civile si tous ne trouvaient pas une famille d'accueil d'ici à leur arrivée.

## **Résolution n° 2018-xx**

### **Exposé des motifs**

Ces dernières années, et peut-être encore plus ces derniers mois, l'état du monde préoccupe les autorités publiques aux niveaux local, national, régional et international. L'instabilité et les violences qui caractérisent cette situation globale sont encore exacerbées par le fait que les événements qui ont lieu à l'autre bout du monde sont instantanément portés à notre connaissance par le biais des médias, qu'ils soient électroniques ou autres.

Fort heureusement, face à cet état de siège presque permanent de la planète, des initiatives sont prises afin de réfléchir aux pistes qui pourraient permettre, dans un futur le plus proche possible, de promouvoir la paix et de lutter contre cette instabilité et ces violences.

Ainsi, en septembre 2020, une grande marche de plus de 9'000 km, en provenance de la capitale indienne Dehli, arrivera à Genève, ville internationale de la Paix et siège des Nations Unies. Initiée par le mouvement Ekta Parishad, qui défend les petits paysans sans terre et les plus démunis en Inde, et par son leader Rajagopal P.V. Cette action a été baptisée « Jai Jagat », qui signifie en Hindi « la victoire du monde ».

L'un des messages essentiels de Jai Jagat, c'est que l'humanité ne pourra pas se développer dans le futur de manière pacifique en laissant une grande partie du monde dans la pauvreté, la malnutrition et l'injustice. Si cette approche pacifique n'est pas mise en œuvre, il est probable que les confrontations violentes continuent de se multiplier. Cette marche a un objectif clair : promouvoir un modèle de développement global favorable à tous et ne laissant personne au bord du chemin.

Un modèle qui répond aux 17 Objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 des Nations Unies, véritable « plan survie de l'humanité » signé par tous les Etats du monde en 2015. Un modèle qui promeut l'éthique et la non-violence. Le principe de cette marche est inspiré des grandes marches, telles celle entamée par Gandhi le 12 mars 1930 (la célèbre « marche du sel ») afin de demander, de manière non violente, l'indépendance de l'Inde, avec le succès que l'on sait. D'autres marches plus récentes ont été organisées en Inde afin de soutenir les paysans expulsés et dépossédés de leurs terres et pour les réinstaller.

L'Agenda 2030 a été adopté par tous les Etats membres de l'ONU en septembre 2015, après trois ans de négociations incluant les gouvernements, la société civile et le secteur privé. Il définit des cibles à atteindre à l'horizon 2030, communes à tous les pays, qui répondent aux objectifs généraux suivants : éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous<sup>1</sup>.

La démarche d'Ekta Parishad, l'organisation à l'origine de la marche, qui relance au niveau mondial la démarche de Gandhi, consiste à montrer qu'il est possible de désamorcer de nouveaux conflits de manière non violente.

Avec Jai Jagat, Ekta Parishad veut maintenant mobiliser au plan international, le Sud comme le Nord, afin de sensibiliser le plus grand nombre de populations possibles aux thématiques comme l'expulsion des paysans, l'exploitation des

---

<sup>1</sup> Les 17 objectifs sont présentés en détails sur le site de l'administration fédérale : <https://www.eda.admin.ch/post2015/fr/home/agenda-2030/die-17-ziele-fuer-eine-nachhaltige-entwicklung.html>

femmes et des enfants, l'esclavagisme moderne et la marginalisation des populations les plus vulnérables.

Sur la place des Nations, ce méga-rassemblement se conclura par la création d'un « Forum de Genève de l'action des peuples », qui présentera une plateforme de recommandations à l'ONU, aux Etats et à la société civile. La préparation de l'événement implique déjà des dizaines d'ONG et de réseaux dans de nombreux pays, dont la Suisse.

Des motions reprenant des objectifs similaires à cette résolution ont déjà été déposées en septembre 2017, et ont été acceptées à l'unanimité tant par le Grand Conseil que par le Conseil municipal de la Ville de Genève. Ces autorités cantonale et communale ont accepté de patronner cette Grande marche, à apporter une aide logisitique pour l'accueil des marcheurs et à soutenir financièrement l'association.

Comme dans d'autres communes genevoises, les autorités meyrinoises agissent sans doute d'ores et déjà dans l'atteinte de certains de ces 17 objectifs du développement durable. En acceptant nous aussi une telle résolution, nous démontrons notre attachement aux valeurs véhiculées par une telle action, tant par l'aspect officiel se traduisant par un soutien logisitique ou financier, mais aussi en appelant la société civile ou les habitants de la commune à se joindre au mouvement, dans un élan de solidarité et de fraternité.

Ainsi, quand certains seront en marche, nous pourrons également emprunter, à notre manière, le noble et courageux chemin de la Paix entre les peuples.